



MISE EN ŒUVRE DU GRF: EXPERIENCE DU SENEGAL



Présentée par: M. Badara DIOP
Chef du Département des Normes et de la Sécurité des Aérodomes à l'ANACIM
17 septembre 2020

1

Introduction

2

Niveau d'exécution du Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal

3

Perspectives

4

Conclusion



1. Introduction

- Dans le cadre de la mise en œuvre du format de compte rendu mondial amélioré (GRF) pour l'évaluation et la communication de l'état de surface des pistes au Sénégal, l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) a mis en place un plan d'actions stratégiques, dans lequel, les différentes phases visant à assurer une mise en œuvre effective sont déclinés.
- Ledit plan a été approuvé par la décision ***n°00721/ANACIM/DG/DNAA/DNSA du 13 mars 2020.***
- ***Les étapes suivantes décrivent les différentes activités menées par l'Autorité de l'aviation civile dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique relatif au GRF.***



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal

Etape 1: Amendement des règlements aéronautiques du Sénégal

- Les règlements aéronautiques du Sénégal concernés notamment le RAS 14 Volume I, les PANS AGA Sénégal, etc. ont été amendés en septembre 2019 afin d'y introduire les dispositions réglementaires pertinentes relatives au GRF conformément à la procédure d'Amendement des Règlements Aéronautiques du Sénégal et Documents Associés (CARAS) de l'ANACIM.



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal

Etape 2: Organisation d'une réunion de sensibilisation

- Avec l'appui de l'expert AGA du Bureau WACAF de l'OACI, une réunion de sensibilisation a été effectuée le **11 mai 2020**.
- Cette réunion a permis de sensibiliser les premiers responsables des différentes structures de l'aviation civile au Sénégal.
- Durant cette réunion deux points essentiels ont été abordés:
 - Présentation de l'OACI : Généralités sur le GRF
 - Présentation de l'ANACIM : Plan stratégique du Sénégal pour la mise en œuvre du GRF
 - Questions & réponses





2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal



Etape 3: Désignation d'un point focal

Dans le souci d'atteindre les objectifs relatifs au GRF dans les aéroports internationaux, l'ANACIM a désigné Monsieur Papa Dibocor SENE, Directeur de la Navigation aériennes et des aérodromes à travers la décision **n°01203/ANACIM/DG du 12 mai 2020** point focal chargé de la mise en œuvre du GRF à l'échelle nationale.



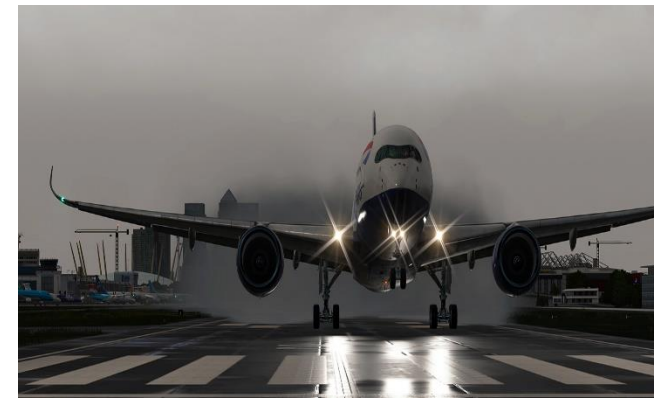
AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

BP 8184 AEROPORT L.S. SENHOR
Tel : 33 865 60 00 - Fax :33 820 39 67 – 33 820.04.03
Email : anacim@anacim.sn

REGLEMENT AERONAUTIQUE DU SENEGAL N°14
(RAS 14)
AERODROMES
Volume I
Conception et Exploitation Technique des
Aérodromes

Première Edition

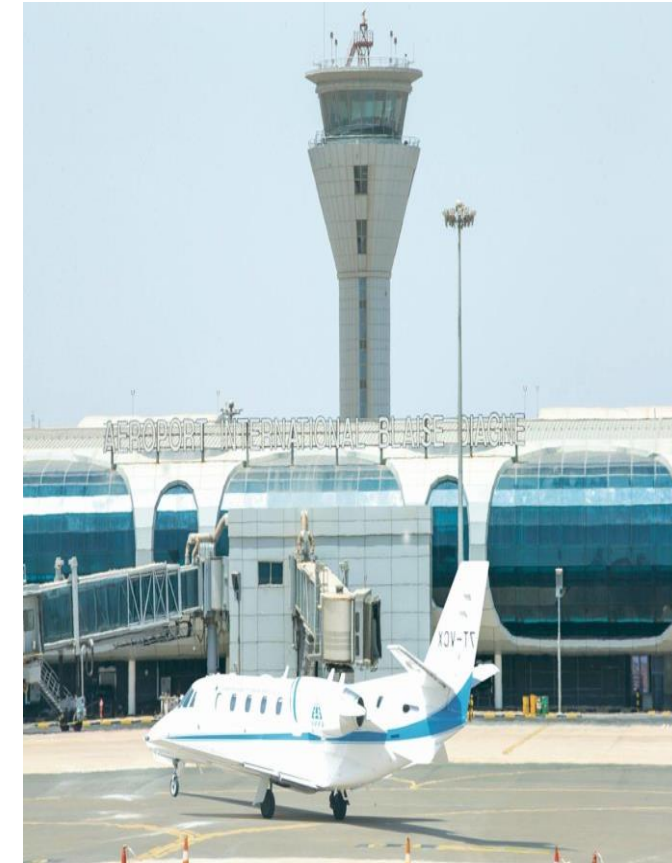
Janvier 2016



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal

Etape 4: Identifier dans les différentes structures, les unités ou services concernés

- La note circulaire ***n°01229/ANACIM/DG/DNAA/DNSA du 14 mai 2020*** a été transmise aux différents acteurs concernés pour leur demander d'identifier les services ou unités concernés par la mise en œuvre du GRF au sein de leur structure.
- Cette identification devrait permettre d'une part de mettre place les équipes locales et d'autre part de servir de base de données à l'ANACIM pour l'établissement du planning spécifique de formation qui constitue une étape essentielle pour la réussite de la mise en œuvre du GRF



Etape 5: Elaboration des éléments indicatifs

- Un guide donnant des éléments indicatifs pour la mise en œuvre du format de compte rendu utilisant le rapport standard sur l'état des pistes (GRF) au Sénégal a été élaboré par l'Autorité de l'aviation civile et approuvé par la décision ***n°01344/ANACIM/DG du 10 juin 2020.***
- Ce guide est composé de trois chapitres :
 - Chapitre 1: Explication des termes,
 - Chapitre 2: Dispositions générales,
 - Chapitre 3: Mise en œuvre du GRF.



Etape 6: Organisation des sessions de formation

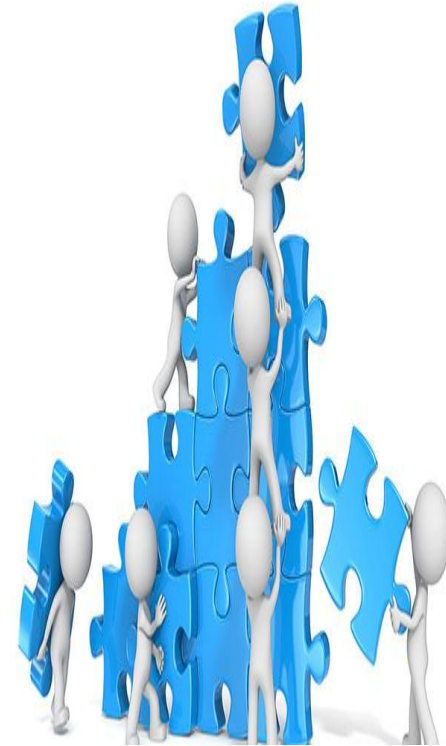
- La première session de formation, tenue du 10 au 11 juin 2020, a vu la participation de l'ensemble des structures de la plateforme. A cet effet, l'ANACIM, a bénéficié de l'appui technique du Bureau Régional de l'OACI à Dakar, avec la participation de l'expert Régional AGA, Monsieur Nika Meheza MANZI.
- Cette première session d'une série de formations à effectuer a permis aux participants d'avoir une vue globale sur le GRF, notamment sur les aspects liés à l'évaluation, à la mesure et à la communication de l'état de la surface des pistes.
- Elle a aussi permis d'exposer les éléments à mettre en œuvre par les parties prenantes afin d'en assurer une mise en œuvre effective.



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal

Etape 7: Mise en place d'une équipe locale de mise en œuvre, identification des moyens de mise en œuvre, mise en place d'un plan de mise en œuvre

- Afin d'atteindre les objectifs fixé par l'Autorité de l'aviation civile relative à l'établissement de tous les aspects liés à la mise en œuvre du GRF, le circulaire n°01432/ANACIM/DG du 23 juin 2020 a été transmise aux exploitants pour leur demander de mettre en place des équipes locales.
- De même, il a été demandé aux exploitants d'aérodrome de mettre en place une « **Task Force** », composée des points focaux de chaque équipe locale des structures impliqués dans la mise en œuvre du GRF et de toute autre personne ressource nécessaire.



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal

Etape 7: Mise en place d'une équipe locale de mise en œuvre, identification des moyens de mise en œuvre, mise en place d'un plan de mise en œuvre



Donnant suite à cette circulaire la représentation de l'ASECNA au Sénégal a émis la décision N°2020/010707/ASECNA/DGRP/SE du 08 juillet 2020 portant création et organisation d'une équipe locale pour la mise en œuvre du GRF



Donnant suite à cette circulaire LAS a émis la décision N°63/LAS/DG/DAF/RH/DO/DOA du 10 septembre 2020 portant création et organisation d'une équipe locale pour la mise en œuvre du GRF



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal



Etape 7: Mise en place d'une équipe locale de mise en œuvre, identification des moyens de mise en œuvre, mise en place d'un plan de mise en œuvre

➤ L'équipe locale devra être chargée :

- d'identifier les moyens et ressources de mise en œuvre (ressources humaines et matérielles) ;
- d'identifier les procédures d'exploitation impactées par la mise en œuvre du GRF ;
- d'élaborer de nouvelles procédures ou mettre à jour les procédures existantes ;
- de mettre à la disposition du personnel technique les moyens matériels pour l'évaluation, la mesure et la communication de l'état des pistes.



2. Plan stratégie de mise en œuvre du GRF au Sénégal



Etape 7: Mise en place d'une équipe locale de mise en œuvre, identification des moyens de mise en œuvre, mise en place d'un plan de mise en œuvre

- La Task Force aura pour mission :
 - d'établir les protocoles d'accord entre les structures impliquées dans la mise en œuvre du GRF ;
 - de déterminer les canaux de transmission des rapports sur l'état des pistes et des comptes rendus spéciaux en vol (AIREP) entre le fournisseur de services de navigation aérienne et l'exploitant d'aérodrome;
 - d'établir un mécanisme de transmission des informations sur l'état des pistes entre le personnel intervenant sur l'aire de mouvement et l'exploitant d'aérodrome.

Etape 8: Etablissement d'un plan national de mise en œuvre du GRF

- L'ANACIM compte continuer les efforts déjà consentis afin d'atteindre les objectifs de sécurité qu'elle s'est fixée.
- A cet effet, lorsque chaque structure aura mis en place son plan sectoriel conformément au circulaire ***n°01432/ANACIM/DG du 23 juin 2020***, l'Autorité de l'aviation civile se chargera d'établir un plan national de mise en œuvre du GRF.
- Le plan national tiendra compte des plans développés par chaque structure afin d'assurer une coordination des différentes activités.
- Ledit plan fera l'objet de mise à jour par l'Autorité en cas de besoin.



3. Perspectives

- **Etape 9** : Examiner et approuver les procédures des exploitants relatives à la mise en œuvre du GRF.
- **Etape 10** : Organiser une session de formation pratique sur le GRF
- **Etape 11** : Faire des tests de mise en œuvre du GRF sur les aérodromes du Sénégal pour une durée au moins d'un mois.
- **Etape 12** : Effectuer des inspections dans les aérodromes pour donner suite aux essais afin de voir les mesures à prendre avant la date d'application.



Perspectives

3. Perspectives

- **Etape 13** : Faire un bilan des tests et proposer des mesures adéquates afin de faciliter la mise en œuvre
- **Etape 14** : Amender les règlements aéronautiques y relatifs ou/et les éléments indicatifs, si nécessaire, en tenant compte des résultats des tests.
- **Etape 15** : Veiller à l'application des dispositions du GRF conformément aux RAS



Perspectives

3. Perspectives

- Des sessions de formation pratique destinées aux personnels des exploitants d'aérodrome, aux contrôleurs de la circulation aérienne et aux agents de l'information aéronautique sont prévues.
- La mise à jour du RAS et Documents associés suite à l'adoption de l'amendement 16 de l'Annexe 14, Volume I, relatif au report de la date de mise en œuvre du GRF à cause de la COVID 19.



4. Conclusions

- La mise en œuvre effective du GRF dans les aéroports devrait concourir à l'amélioration de la sécurité des pistes en fournissant aux usagers des renseignements utiles à une meilleure appréciation de l'état des pistes.
- Pour atteindre cet objectif, l'implication de toutes les parties prenantes est nécessaire durant tout le processus de collecte des données, de leur conversion en informations opérationnelles structurées et de leur communication aux destinataires.
- Malgré le report de la date d'application, l'ANACIM poursuivra les actions visant à préparer les exploitants à la mise application des dispositions du GRF.





Merci

DE VOTRE AIMABLE ATTENTION